



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 février 2020

Le conseil municipal s'est tenu sous la présidence de Gérard Fouché, Maire.

Présents : Christophe Lejeune, Marie Agnès Bertin, Bénédicte Lemonnier, Claude Debersac, Frédéric Lejeune, Vincent Lefrançois, Jean-Baptiste Paumelle, Christian Houdmon, Samuel Blosseville.

Absents : Mickaël Leclerc

Secrétaire de séance : Samuel Blosseville

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du conseil du 18 décembre 2019 => approuvé à l'unanimité

Ordre du jour

1. **Points sur les diverses réunions :**

- SMITVAD : Le Conseil d'Etat a donné raison au syndicat concernant les communes qui sont sorties lors du regroupement des collectivités (Loi NOTRE). De ce fait ces communes qui font partie de l'agglomération de Fécamp et de la Communauté de communes Vallée de Seine, doivent à nouveau amener leurs déchets ménagers à Brametot et s'acquitter des montants dus au syndicat depuis 2017.

○

2. **Délibérations :**

- Adhésion à l'amicale du personnel de la CCCA : le montant est de 86€/agent adhérent et de 43€ pour Mme Delaire (50% avec Ste Colombe). La cotisation de l'agent étant de 14€ => le conseil valide à l'unanimité
- Tarifs de la salle des fêtes = > le conseil décide de ne pas augmenter les tarifs en 2020. Pour information tous les jours supplémentaires au week-end seront facturés au tarif du « lendemain ».
- Demande de subventions : travaux église (chœur et sacristie), les demandes de subvention ont été faites à l'Etat (DETR)
- Convention avec la CCCA pour le service commun archives : 40€ de l'heure => le conseil valide à l'unanimité
- Arrêté pour fermeture de l'ERP « Mer et Campagne » : à la suite de la visite de sécurité qui a émis un avis défavorable, M. le Maire a pris un arrêté pour fermeture de l'ERP.

3. **Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2020 :**

- CA 2019 : le Compte Administratif laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 61.685,56 € et un déficit d'investissement de 43.288,24 €. Le conseil, en l'absence de M. le Maire, et sous la présidence de Claude Debersac, valide le compte administratif 2019
- CG 2019 : le Compte de Gestion 2019 est en parfaite concordance avec le Compte Administratif 2019, le conseil donne quitus à Mme la Trésorière.

4. **Affectation du Résultat :**

- Excédent de fonctionnement cumulé de 260.058,97€ €
- Déficit d'investissement cumulé de 37.817,43€ €
- Reste à réaliser, solde négatif de 28.334,39 €
- Besoin d'autofinancement de 66.151,82 €

5. Point sur les travaux :

- Point sur les travaux d'assainissement collectif : tous les habitants qui l'ont souhaité sont raccordés.
- Effacement réseaux rue du Mont Grimm et rue du Puits : attente ENEDIS pour finalisation des effacements électriques afin de retirer les poteaux
- Réfection des chaussées : la rue du Puits sera réalisée courant 2020 suite aux travaux de fibre optique dans les rues du Puits et de la Forge
- Chemin d'accès au bâtiment communal : attente intervention de VFLTP
- Travaux sanitaires salle des fêtes terminés => attente du passage de Bureau Veritas pour contrôle
- Point travaux de voirie fait avec CCCA : évacuation des eaux de ruissellement rue de la Cavée St Vincent/rue de la Forge, revêtement du parking annexe salle des fêtes et parking de l'église, marquage emplacements parking Salle des Fêtes, plateau ralentissement rue de l'Orme.
- Proposition d'achat d'un nettoyeur haute pression.

6. Questions et informations diverses :

- Proposition soirée cabaret par le conservatoire de la CCCA les 12 mai ou 9 juin : le conseil valide
- Valorisation du patrimoine par le biais de la randonnée pédestre : la CCCA propose d'associer les communes à cette démarche. M. le Maire prendra contact.
- Commémoration de la bataille de Juin 1940 : M. le Maire de Veules les Roses nous informe de l'organisation de manifestations les 13 et 14 juin, et nous propose de s'y associer => le conseil valide et M. le Maire prendra contact pour connaître les modalités.
- Prêt de la salle des fêtes à l'association « apostrophes » de la CCCA pour une soirée cabaret le 19 juin

- **Elaboration du roulement pour la tenue du bureau de vote des élections municipales :**

- **8h00-10h30 : Bénédicte Lemonnier Gérard Fouché Jean-Baptiste Paumelle**
- **10h30-13h00 : Frédéric Lejeune Samuel Blosseville Claude Debersac**
- **13h00-15h30 : Jacqueline Vautier Christian Houdmon Vincent Lefrançois**
- **15h30-18h00 : Marie-Agnès Bertin Christophe Lejeune Serge Scornet**

7. Dates à retenir :

- Repas des anciens organisé par la commission action sociale le 8/3/2020
- Elections municipales les 15 et 22 mars 2020 de 8h à 18h